

Programme spécial «Augmentation du nombre de diplômés en médecine humaine»

Pour faire face à la menace de la pénurie de médecins, en particulier dans le domaine de la médecine généraliste, la Conférence des hautes écoles suisses (CSHE) a lancé en janvier 2016 un programme spécial visant à l'augmentation du nombre de diplômés délivrés en médecine humaine. swissuniversities a ainsi élaboré un projet global coordonné, prévoyant une augmentation durable du nombre de diplômés annuels dans le domaine de la médecine humaine, qui passerait de 850 aujourd'hui à 1'350 d'ici à 2025.

Le programme spécial comprend deux parties; un premier sous-projet prévoit de mettre à disposition un montant de 30 millions de francs qui sera réparti entre les universités en fonction du nombre de bachelors et de masters supplémentaires délivrés pendant les années 2017 à 2019, en comparaison avec le nombre de bachelors et de masters délivrés en 2013.

swissuniversities assurera la coordination pour les différentes hautes écoles concernées. Un deuxième sous-projet prévoit quant à lui de soutenir à hauteur de 70 millions de francs maximum, la création de nouvelles places d'études jusqu'en 2021 en comparaison avec l'année de référence 2016. Les mesures suivantes sont prévues:

- Les Universités proposant déjà des études en médecine (Bâle, Berne, Fribourg (Bachelor), Lausanne, Genève et Zurich) vont étoffer leur capacité d'accueil.
- L'ETH Zurich va proposer une nouvelle filière Bachelor en médecine.
- Les universités de Lausanne et Genève vont renforcer leur «passerelles» d'une durée d'une année, permettant à des étudiants sélectionnés dans les disciplines des sciences naturelles, un passage aux études de master en médecine humaine (entre autre l'EPFL).
- L'Université de Fribourg, l'Università della Svizzera italiana ainsi que l'Université de Zurich, en coopération avec l'Université de St. Gall, resp. Lucerne vont créer des nouvelles filières de master.

Les différents projets des hautes écoles sont soigneusement adaptés les uns aux autres. Ils améliorent la répartition géographique des lieux de formation en Suisse, renforcent la mobilité des étudiants dans le sens de la réforme de Bologne lors du passage du niveau bachelor au niveau master et ils encouragent la différenciation des cursus. A titre d'exemple, les priorités sont mises délibérément sur la médecine généraliste ou sur la technologie de pointe en médecine. De plus, la base pour un renforcement de l'interprofessionnalité dans le domaine de la santé devrait être posée. A travers le programme spécial, les hautes écoles suisses jouent un rôle essentiel pour la garantie à long terme de soins médicaux en Suisse.